

La gazette du SMIN - Mars 2025

Prévenir les risques routiers



Le risque routier est l'une des premières causes d'accidents graves en milieu professionnel. Chaque année, de nombreux salariés sont exposés à des situations dangereuses sur la route, que ce soit lors de trajets domicile-travail ou de déplacements professionnels. Ces accidents peuvent avoir des conséquences dramatiques non seulement pour les victimes, mais aussi pour leurs familles et l'entreprise. L'objectif est d'informer et de prévenir ces risques afin de protéger la santé et la sécurité de tous.

Les chiffres clés

- En France, le risque routier professionnel représente près de **40 % des accidents mortels du travail**.
- **80 % des accidents mortels sur la route** surviennent sur des trajets courts (moins de 50 km).
- **La fatigue, la vitesse, et les distractions** sont les trois principales causes d'accidents.



Source : CNAM/MSA



Source : CNAM/MSA/ONISR

Conseils pratiques pour une conduite sécurisée

1. Préparer ses trajets

- **Vérifier le véhicule** avant de partir : état des pneus, niveaux d'huile et de liquide de refroidissement, éclairage.
- **Planifier l'itinéraire** pour éviter les imprévus : évitez les routes congestionnées et prévoyez des marges de temps suffisantes.
- **Se reposer** avant un long trajet : un conducteur fatigué est aussi dangereux qu'un conducteur alcoolisé.

2. Adopter une conduite responsable

- Respectez les **limitations de vitesse** et adaptez votre allure aux conditions météorologiques.
- Gardez une **distance de sécurité** suffisante avec le véhicule devant vous.
- Ne jamais utiliser le téléphone au volant, même avec un kit mains libres : la distraction multiplie par 3 le risque d'accident.



3. Gérer les facteurs de risque

- **Fatigue** : faites une pause toutes les deux heures lors d'un long trajet.
- **Alcool et médicaments** : évitez de conduire si vous avez consommé des substances pouvant altérer votre vigilance.
- **Stress** : respirez, écoutez une musique apaisante et évitez de laisser la pression impacter votre conduite.



Le rôle de la médecine du travail dans la prévention

Sensibiliser les salariés

La médecine du travail joue un rôle clé dans la prévention des risques routiers. Des sensibilisations sur la **sécurité routière** et des ateliers pratiques sont proposés pour sensibiliser les équipes aux bonnes pratiques.

Outils de prévention mis en place

- Des affiches et supports d'information sur la **sécurité routière** sont disponibles dans les locaux.
- La prévention des risques routiers est abordée lors des **visites médicales**.
- Des analyses d'urine sont réalisées pour tous les chauffeurs (dépistage de diabète...)

Un suivi adapté

- Des échanges sur les bonnes pratiques de conduite sont organisés lors des actions de sensibilisation.
- Les risques routiers sont intégrés aux campagnes de prévention menées par l'équipe de santé au travail.

Une prévention collective pour une conduite sûre

Prévenir les risques routiers n'est pas seulement une question de réglementation : c'est une démarche collective qui nécessite l'implication de chacun. Prenez le temps de réfléchir à vos habitudes sur la route et engagez-vous pour une conduite plus sûre. Ensemble, nous pouvons réduire les accidents et protéger des vies.

Pour toute question ou besoin d'accompagnement, n'hésitez pas à nous contacter.

Service Médical Interentreprises du Pays Noyonnais

Avenue Alsace Lorraine – 60400 NOYON

03.44.09.38.22